



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Couverture vaccinale contre le papillomavirus

Question écrite n° 40916

Texte de la question

M. Sylvain Templier interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la couverture vaccinale contre le papillomavirus (HPV). Chaque année, le cancer du col de l'utérus touche environ 3 000 femmes et entraîne ainsi environ un millier de décès. Il est depuis longtemps démontré que les infections à papillomavirus entretiennent une relation causale avec la survenue de différents cancers, de l'utérus certes, mais aussi du pénis, ou encore de la gorge. Chaque année, près de 6 000 découvertes de cancers sont attribuables à une infection à HPV. Outre ces graves maladies, les papillomavirus sont extrêmement transmissibles et peuvent faire émerger des lésions chez les personnes infectées. 100 000 personnes seraient atteintes chaque année de verrues génitales. Il faut rappeler que dans 90 % des cas, le virus est éliminé par l'organisme. Ce sont les 10 % restant qui posent des problèmes en terme de complications. Pourtant, pour lutter contre le HPV, on a en main un outil qui malheureusement fait l'objet de craintes, qui plus est dans le contexte actuel : la vaccination. Cette dernière a pour objectif de réduire la survenue des lésions précancéreuses et également des cancers. L'efficacité du vaccin anti-HPV a été démontré par plusieurs études. Pendant plusieurs années, la vaccination a été recommandée chez les jeunes filles avant le début de leur vie sexuelle. En 2017, la recommandation a été élargi aux hommes homosexuels jusqu'à l'âge de 26 ans. Depuis 2020, cette vaccination est recommandée pour tous les garçons de 11 à 14 ans avec de possibles rattrapages jusqu'à 19 ans. Les estimations démontrent que la population cible serait d'un peu plus de 5 millions. Or une couverture vaccinale satisfaisante implique un schéma vaccinal complet. Le taux de vaccination en France est dramatiquement faible comparativement à d'autres pays. D'après les données de la HAS, 29,4 % ont reçu une dose à 15 ans, 23 % ont un schéma vaccinal complet à 16 ans. Chez les homosexuels, la couverture vaccinale est estimée entre 15 et 18 %. En Australie, au Canada et au Royaume-Uni, la couverture vaccinale des filles est supérieure à 70 %. Au Danemark, le taux de vaccination avait lourdement chuté face à la défiance importante de la population. Une campagne d'information massive et de sensibilisation a été menée pendant de longs mois et porte aujourd'hui ses fruits. Grâce aux investissements du pays, la couverture vaccinale chez les jeunes filles est passée de 40 % à 90 %. Dans ces États, les chiffres montrent une baisse massive des lésions précancéreuses ainsi que des cancers. À travers la stratégie décennale de lutte contre les cancers, la France s'est fixée pour objectif d'atteindre un taux de couverture vaccinale de 80 % à horizon 2030. Le plan cancer 2014-2019 fixait déjà un objectif de 60 %. Aussi, il souhaiterait connaître les moyens, notamment en terme de communication et de finances, que le ministère entend mettre en œuvre afin que l'objectif soit effectivement atteint.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Templier](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40916

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 novembre 2021

Question publiée au JO le : [7 septembre 2021](#), page 6606

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)